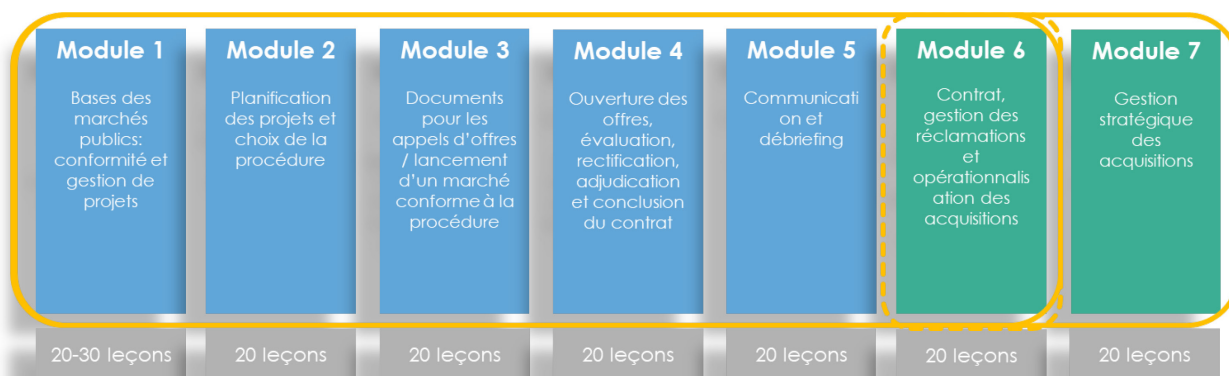


Brevet fédéral de «spécialiste des marchés publics»: adoption du règlement d'examen

Le 2 mai 2019, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a adopté le règlement et les directives concernant l'examen du brevet fédéral de «spécialiste des marchés publics», qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Près de quatre ans et demi après la création de l'association IAÖB en tant qu'organe officiel responsable des examens, à la suite de dix réunions du comité et de plusieurs ateliers, l'intense phase de projet a porté ses fruits: le règlement d'examen et les directives concernant l'examen du brevet fédéral de «spécialiste des marchés publics» ont été adoptés par le SEFRI. De nombreux spécialistes des marchés publics issus de diverses organisations membres de l'association ont largement contribué à ce succès.



Cours préparatoires au brevet fédéral de «spécialiste des marchés publics». 6 des 7 modules sont nécessaires pour être admis.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'IAÖB?

La commission d'assurance qualité (CAQ) de l'IAÖB va à présent travailler intensément aux accréditations. Les prestataires potentiels de cours préparatoires doivent en effet faire accréditer par la CAQ l'attestation de compétence pour chaque module. S'ils entendent proposer leurs cours au début de l'année 2020, ils doivent soumettre à la commission leur demande d'accréditation avant la fin septembre 2019.

L'IAÖB est en outre occupée à préparer l'appel d'offres public pour le futur secrétariat d'examen. L'adjudicataire devrait être désigné au plus tard au début 2020 afin que la CAQ puisse être déchargée des tâches administratives et organisationnelles, et qu'un premier examen du brevet fédéral puisse être conçu.

Qu'est-ce que cela signifie pour les parties intéressées? Quand aura lieu le premier examen?

Toute personne intéressée à suivre des modules individuels ou à obtenir le brevet fédéral trouvera bientôt la liste des prestataires accrédités et leurs offres de cours sur le site Internet www.iaueb.ch. Les premiers modules et les premiers cours préparatoires devraient être disponibles dès 2020. Des informations sur la reconnaissance des diplômes équivalents seront également disponibles sur le site.

Malgré de nombreuses inconnues, l'association IAÖB espère pouvoir proposer le premier examen du brevet fédéral en 2021.

Avez-vous d'autres questions?

N'hésitez pas à contacter notre bureau ou à vous abonner à la [newsletter de l'IAÖB](#) pour vous tenir au courant de l'actualité.